

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Septembre 2026

Présents : ANDRASIK-RYCKEBUSCH Caroline, BOUTROIS Marc, CANAL Monique, CAZAUD Sandrine, DA COSTA Fernand, DIEUDONNÉ Walter, DO LAGO Sandrine, FERRÉ Jean-Paul, FERRÉ Sylvie, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Florian et TOURENQ Pierre.

Absente excusée : PINET Pascale _procuration à HOARAU Alain

Secrétaires de séance : Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2026*
- *Approbation du projet de Pacte de Gouvernance de l'Agglo Foix-Varilhes (mandat 2026-2032)*
- *Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)*
- *Approbation de la répartition définitive du fonds de concours voirie – programme 2024*
- *Décision modificative (ajustements comptables pour entretien véhicules)*
- *Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)*
- *Informations diverses*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2026

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Approbation du projet de Pacte de gouvernance de l'Agglo Foix-Varilhes

Vu la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-11-2 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026/037 du 22 avril 2026 portant élaboration du pacte de gouvernance ;

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le pacte de gouvernance a pour objet de définir les modalités de fonctionnement et de coopération entre L'agglo et les communes membres. Il a pour objet d'organiser les relations entre les communes et l'intercommunalité pendant la durée du mandat, en associant les communes et les maires à la définition, à l'élaboration et à la réalisation des projets intercommunaux. Il présente ensuite la synthèse du projet et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de Pacte de gouvernance de l'Agglo Foix-Varilhes et demande que l'équité soit réellement respectée au niveau des services proposés sur l'ensemble de territoire intercommunal (Agglobus par exemple).

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

III. Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

La CLECT s'est réunie le 2 juillet 2026 afin d'examiner et d'évaluer les impacts financiers des mouvements de compétences récents. Le présent rapport est soumis au conseil municipal afin d'acter l'évolution des flux financiers. Pour Vernajoul, les compétences transférées à l'EPCI au cours des années passées concernent la gestion :

- des zones d'activités économiques (ZAE)
- des aires d'accueil des gens du voyage
- de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- du transport urbain
- des bibliothèques
- du réseau pluvial urbain (GEPU)

Le montant de l'attribution de compensation (AC) versée par la commune en 2026 est stable et s'élève à 7 519.69 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

IV. **Approbation de la répartition définitive du Fonds de concours voirie – programme 2024**

Monsieur le Maire indique L'agglomération Foix-Varilhes propose des travaux d'investissement sur les voiries communales de ses communes membres sous convention de mandat. Elle verse également un fonds de concours, qui correspond à 50 % du reste à charge pour la commune, une fois la subvention de l'Etat (DETR) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) déduits.

Le programme 2024 concernait les travaux du Chemin du bout des vignes pour la partie maçonnerie uniquement, la partie « revêtement » étant intégrée dans le programme 2025.

Répartition financière votée par le conseil communautaire lors de sa séance du 3 juin 2026 :

Montant HT	Montant TTC	DETR	Reste à charge TTC	Fonds de concours	FCTVA	Net commune
42 781.46	51 338.11	12 834.53	38 503.58	16 093.73	8 421.50	13 988.35

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'un fonds de concours de 16 093.73 € de la part de la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes au titre du programme de travaux 2024 (50 % du montant TTC restant à charge de la commune).

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

V. **Décision modificative**

Monsieur le Maire indique que certains ajustements comptables doivent être apportés pour permettre de réaliser l'entretien des véhicules (pneus camion et tracteur).

Il propose donc de procéder à une décision modificative comme suit :

Sens	Article	Libellé	Montant
Recette	732221	Fonds de péréquation des ressources interco.	+ 2 000.00
Recette	7032	Redevances d'occupation du domaine public	+ 2 000.00
Dépense	61551 - 11	Entretien matériel roulant	+ 4 000.00

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative tel que présentée.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

VI. **Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (THLV)**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la loi de finances 2026 (article 108) a instauré une nouvelle taxe, dénommée Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH), qui fusionne la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) et la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (THLV).

Cette nouvelle taxe rend caduques les deux précédentes.

Les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et de déterminer les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance.

Il précise que les dégrèvements seront à la charge de la commune et que le taux devra être voté en même temps que les autres en 2027.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

VII. Informations diverses

- Vidéoprotection : les réglages opérés par Florian PELISSIER n'ont pas permis d'améliorer la qualité des images enregistrées en raison du zoom numérique. En revanche, la qualité de visionnage en temps réel est plutôt satisfaisante. Le nouveau système devra désormais être installé sur le bâtiment de la mairie.
- Salle multi-activités : la commission « Cadre de Vie » doit se réunir afin d'améliorer les conditions d'utilisation des locaux (ménage, état des lieux, tarifs...). S'agissant d'un bien commun, il devient nécessaire d'adopter certaines mesures pour en préserver l'état. Les propositions issues des travaux de la commission seront étudiées lors de la prochaine séance.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : M. DIEUDONNÉ a terminé le document qui sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Passage sur les parcelles communales cadastrées section B n° 1384 et n° 1436 : l'usage quotidien de chemin, qui n'est pas sensé être ouvert à la circulation, occasionne d'importantes nuisances pour les riverains. Le conseil municipal demande la mise en place d'un dispositif (barrière ou chaîne) afin de mettre fin à cet état de fait.
- Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2026 : exposition conjointe à la salle des fêtes de Philippe CAUSSE pour le patrimoine du village et d'Alain HOARAU pour ses créations artistiques.
- Mise en place d'une section « loisirs créatifs » au sein de l'association des Amis du Viaduc, animée par Alain HOARAU.
- Commémoration du 11 novembre : M. SOURY participera à la cérémonie, aux côtés des intervenants habituels, pour raconter l'histoire du quotidien des « Poilus ». Le chant et la trompette seront assurés par de jeunes habitants du village.
- Retour sur la réunion de rentrée des écoles par Monsieur BOUTROIS : demande des parents pour la mise en place de systèmes d'ombrage à l'école primaire. Le sujet des écoles sera abordé lors de la prochaine réunion.

Séance close à 21h10